



Académie de Volleyball
Genève

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Genève le 17 septembre 2023

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Date : Mercredi 18 octobre 2023 – 19h30
Lieu : Salle de théorie du Centre sportif du Bois-des-Frères (2^{ème} étage)

Ordre du jour :

1. Accueil et appel des membres, approbation de l'ordre du jour de la présente assemblée.
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 octobre 2022
 3. Rapports d'activités 2022-2023 du comité et de l'entraîneur principal
 4. Présentation des comptes de la saison 2022-2023
 5. Rapport de l'organe de révision
 6. Approbation des rapports et des comptes
 7. Election du président et du comité
 8. Election de l'organe de révision
 9. Approbation du forfait annuel des académiciens
 10. Approbation du budget 2023-2024
 11. Présentation de la saison 2023-2024
 12. Modifications des statuts (document joint à la convocation)
 13. Propositions individuelles
 14. Informations diverses et clôture de l'assemblée
 15. Verre de l'amitié
-

Les sociétés membres sont tenues d'être représentées à l'assemblée. En cas d'absence non-excusée, une amende est perçue (cf. statut. art 23).

Les propositions individuelles doivent être adressées au Président de l'Académie par courrier recommandé (M. Eric METRAL – Chemin Dottrens 20 – 1256 Troinex) jusqu'au 4 octobre 2023 au plus tard pour être présentées valablement en assemblée (cf. statuts. art 18).

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 octobre 2022 (<https://www.avge.ch/documents>) ainsi que tous les documents relatifs à l'AGO 2023 (dès début octobre) sont disponibles sur notre site internet (www.avge.ch).

Eric METRAL